

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 4 AVRIL 2024**

Date d'affichage et de convocation 22 mars 2024	L'an deux mil vingt-quatre, le quatre avril à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de Puiseux en France s'est réuni en mairie, après convocation légale, sous la présidence de Madame Nicole BERGERAT, Adjointe au Maire
Nombre de membres En exercice : 27 Présents : 16 Votants : 19	<p><b><u>Etaient présents:</u></b> Yves MURRU, Nicole BERGERAT, Djemaï LASSOUED, Maryvonne JOUANY, Séjiane RENE, Jean-Jacques PERCHAT, Georges BIRBA, Kadidiatou DIEBKILE, Benoît FARRAN, Thierry MARIN-CUDRAZ, Olivier BECRET, Estelle BOCKEL, Caroline THUEZ, Francis KLEIJN, Elodie SIMONE, Flavien PARISI, Nathalie CHEVALLIER.</p> <p><b><u>Pouvoirs:</u></b> Christine MAHE à Nicole BERGERAT, Martine POULLIE à Séjiane RENE, Thierry TABORSKI à Thierry MARIN-CUDRAZ.</p> <p><b><u>Absents:</u></b> Maurice ANDRIEU, Gilles MEKLER, Stéphanie DE CAMPOS, Olivier VELIN, Albert BAFFI, Catherine GASTAN-KLUG et Antoine CALDICOTE.</p> <p>Il a été procédé, conformément à l'article L. 2121.15 du CGCT, à l'élection d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil. A été désigné pour remplir cette fonction : Djemaï LASSOUED</p>

**2024/015- APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023 DU BUDGET COMMUNAL**

Rapporteur : Nicole BERGERAT.

Monsieur le Maire quitte la salle après que la présidence ait été confiée à Nicole BERGERAT, maire adjointe chargée des finances. Elle présente le compte administratif 2023 du budget communal, qui se résume ainsi :

Dépenses de fonctionnement	3 753 308,69 €
Recettes de fonctionnement	4 004 188,68 €
Résultat de l'exercice	250 879,99 €
Résultat de fonctionnement reporté	1 233 911,63 €
Résultat de clôture 2023/Fonctionnement	1 484 791,62 €
Dépenses d'investissement	1 230 781,58 €
Recettes d'investissement	1 712 853,58 €
Résultat de l'exercice	482 072,00 €
Résultat d'investissement reporté	1 148 405,07 €
Résultat de clôture 2023/Investissement	1 630 477,07 €
<b>Résultat de clôture de l'exercice 2023</b>	<b>3 115 268,69 €</b>
<b>Reste à réaliser 2023</b>	<b>84 072,55 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>3 031 196,14 €</b>

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le compte administratif 2023 de la commune ainsi présenté  
La 1<sup>ère</sup> Adjointe au Maire,

Nicole BERGERAT



Fait et délibéré le 04/04/2024  
Extrait certifié conforme au registre des délibérations.  
Le Maire certifie avoir fait afficher à la porte de la Mairie le compte-rendu de la délibération ci-contre.  
Le Maire certifie exécutoire la présente,  
transmise en sous-préfecture de Sarcelles